

**15.—Lieutenants-gouverneurs du Nouveau-Brunswick, 1867-1948, législatures et premiers ministres, 1934-1948, et ministère actuel au 30 juin 1948—fin**
**Législatures, 1934-1948<sup>1</sup>**

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1930	10e assemblée générale.....	5	12 fév. 1931.....	22 mai 1935
27 juin 1935	11e assemblée générale.....	4	5 mars 1936.....	26 oct. 1939
20 nov. 1939	12e assemblée générale.....	5	4 avril 1940.....	10 juill. 1944
28 août 1944	13e assemblée générale.....	4	20 fév. 1945.....	18 mai 1948

<sup>1</sup> Voici les ministères de 1934-1948: 19e ministère assermenté le 1er juin 1933, sous la direction de l'hon. L. P. D. Tilley; 20e ministère assermenté le 16 juillet 1935, sous la direction de l'hon. A. A. Dysart; 21e ministère assermenté le 13 mai 1940, sous la direction de l'hon. J. B. McNair.

**Vingt et unième ministère**

(Position des partis à la dernière élection générale, le 28 juin 1948: 47 libéraux et 5 conservateurs-progressistes.)

NOTA.—Les ministres qui sont demeurés continuellement en fonction paraissent avec la date de leur première nomination, même si un nouveau ministère a été formé à la suite de la nomination d'un nouveau premier ministre.

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre et procureur général.....	HON. J. B. MCNAIR, C.R.....	13 mars 1940
Secrétaire-trésorier provincial et président du Conseil exécutif.....	HON. J. J. HAYES DOONE.....	10 janv. 1940
Ministre des Travaux publics.....	HON. W. S. ANDERSON.....	16 juill. 1938
Ministre des Terres et des Mines.....	HON. RICHARD J. GILL.....	16 mai 1946
Ministre de l'Agriculture.....	HON. A. G. TAYLOR.....	16 juill. 1935
Ministre de la Santé et des Services sociaux.....	HON. F. A. MCGRAND, M.D.....	27 sept. 1944
Ministre du Travail.....	HON. SAMUEL E. MOERS.....	27 sept. 1944
Ministre de l'Éducation et des Relations fédérales et municipales.....	HON. C. H. BLACKNEY.....	10 janv. 1940
Ministre de l'Industrie et de la Reconstruction.....	HON. J.-A. DOUCET.....	27 sept. 1944
Ministre sans portefeuille.....	HON. J.-GASPARD BOUCHER.....	13 mars 1940

**Sous-section 4.—Québec**

L'Assemblée législative du Québec se compose de 92 membres et le Conseil législatif compte 24 membres nommés à vie par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le Conseil exécutif comprend le lieutenant-gouverneur et ses conseillers, les ministres de la Couronne. Ce sont: le premier ministre, procureur général et président du Conseil exécutif; le trésorier provincial; le ministre des Terres et Forêts; le ministre de la Santé; le ministre des Affaires municipales; le ministre de la Colonisation; le ministre des Mines; le ministre de l'Agriculture; le ministre de la Voirie; le ministre du Travail; le ministre de la Chasse et des Pêcheries; le ministre des Travaux publics; le ministre du Bien-être social et de la Jeunesse; le ministre de l'Industrie et du Commerce; le secrétaire provincial; et six ministres d'État.

L'Assemblée législative et le Conseil législatif ont le pouvoir de présenter des projets de loi relatifs à des questions d'ordre civil et administratif et de modifier ou d'abroger les lois qui existent déjà. Pour être approuvé par le lieutenant-gouverneur, un projet de loi doit recevoir l'assentiment des deux chambres. Seule l'Assemblée législative a le pouvoir de présenter un projet de loi comportant une dépense des deniers publics. La durée maximum d'une législature est de cinq ans.